



Charleville-Mézières, le 27 septembre 2021

Monsieur **Mickaël ADAMKIEWICZ**,  
Secrétaire Académique - A&I UNSA Reims

à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Reims  
Chancelier des Universités  
1 rue Navier, 51082 REIMS Cédex

Madame Isabelle AVIGLIANO,  
Cheffe de bureau des relations sociales et de  
l'accompagnement des personnels (BRSAP)

## Objet : URGENT courrier N°2 Revalorisation de l'IFSE et des métiers de l'administration

- Courrier du 20/01/20 de M Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à M Jean-Marc Bœuf, secrétaire général du syndicat A&I UNSA  
- Courrier du 28/05/21 de M Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à M Jean-Marc Bœuf, secrétaire général du syndicat A&I UNSA  
- Circulaire DGRH-C N°2021-003 du 11/06/21 revalorisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au bénéfice des corps de la filière administrative  
- Relevé de décisions du 10/09/2021 relatif au plan de requalification pluriannuel de la filière administrative au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Monsieur le Recteur,

Le 10/09/2021, l'UNSA Éducation et **A&I UNSA** ont signé avec le Ministre de l'éducation nationale le relevé de décision pour la revalorisation pluriannuelle de la filière administrative. Comme l'a rappelé le ministre, ce relevé est l'aboutissement de discussions engagées dans un premier temps avec **A&I UNSA** seul puis intégrées au Grenelle de l'éducation avec l'ensemble des organisations représentatives. Effectivement nous avons reçu le 20 janvier 2020 une lettre d'intention du ministre (en annexe n°1 de mon courrier du 21/06/2021) afin d'ouvrir un vrai chantier pour la filière administrative. Puis nous avons reçu une seconde lettre du ministre le 28 mai 2021 (en annexe n°2 de mon courrier du 21/06/2021) sur la concrétisation des engagements pris auprès de nous. Vous en avez été destinataires.

Cependant le relevé de décisions pour la revalorisation pluriannuelle de la filière administrative n'a pas été signée par l'ensemble des organisations syndicales comme cela a été notifié dans ce document en page 10 je cite « *Les organisations syndicales mentionnées ci-dessous (UNSA EDUCATION, A&I UNSA, SGEN CFDT et SNALC) ont décidé d'apporter leur soutien à la mise en œuvre de ce plan et d'apposer leur signature. Les parties signataires conviennent de se réunir régulièrement pour examiner les conditions et modalités de mise en œuvre du présent relevé sans préjudice de l'examen par le CT MEN des textes nécessaires à la déclinaison du plan.* »

Vous avez programmé un groupe de travail dans l'académie de Reims le 05/10/2021 sur la revalorisation de l'IFSE pour les personnels administratifs mais également ARTF, ITRF, infirmiers et médecins.

D'une part **la section A&I UNSA et l'UNSA Education vous demande de dissocier les rencontres selon les catégories de personnels**. Nous soulignons également que les enveloppes allouées par le ministère à l'issue du relevé de décisions ont été envoyées aux académies. Elles sont réservées uniquement aux personnels administratifs.

D'autre part, pour les personnels administratifs, **la section A&I UNSA ainsi que l'UNSA Education vous demande de privilégier sans délai, comme c'est le cas pour le ministère, la mise en place « d'un groupe de suivi » au niveau académique en prenant en compte uniquement les organisations syndicales signataires du relevé de décisions**. La mise en œuvre du relevé de conclusions relatif à la revalorisation de la filière administrative ne relève pas de groupes de travail qui ne sont que des émanations des comités techniques regroupant ainsi certaines organisations syndicales n'étant pas engagées dans l'ouverture de ce chantier pour les personnels administratifs. Or, celle-ci a nécessité un engagement fort des organisations syndicales signataires : l'UNSA Education, A&I UNSA, le SGEN CFDT et le SNALC qui ont décidé d'apporter leur soutien pour la revalorisation pluriannuelle de la filière administrative.

Par ailleurs, **la section A&I UNSA souhaiterait vous rencontrer en amont dans le cadre d'une réunion en bilatérale**. Nous avons sollicité Mme la secrétaire générale d'académie par courriel en date du 22/09/2021, nous sommes en attente d'une réponse. Nous tenons à rappeler que Monsieur le Ministre avait accordé une réunion bilatérale au syndicat A&I UNSA avant la signature du relevé de décisions relatif à la revalorisation indemnitaire. En notre qualité de syndicat majoritaire le plus représentatif dans la filière administrative et fortement investi dans ce chantier, nous ne manquerons pas d'accompagner et de suivre cette réforme nécessaire et indispensable pour nos collègues dans notre académie. Nous souhaitons conserver notre rôle actif et majeur dans cette démarche afin que la filière administrative retrouve son attractivité.

Enfin, **la section A&I UNSA rappelle qu'elle a revendiqué l'ouverture d'un autre chantier, celui de la convergence indemnitaire entre les trois académies de la région Grand Est, dans le cadre de la réforme territoriale**.

Les représentant-e-s élu-e-s du personnel du syndicat Administration et Intendance de l'UNSA section académique de Reims vous prient de croire, Monsieur le Recteur, à notre indéfectible attachement aux valeurs du service public de l'Éducation nationale.

Le Secrétaire Académique,  
A&I UNSA académie de Reims

Mickaël ADAMKIEWICZ